

1 200€
à partir de

8h à 27h
de formation

La **VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)** permet de faire reconnaître officiellement vos compétences professionnelles et d'obtenir un diplôme, un titre ou un certificat **sans retourner en formation longue.**

Vous êtes concernés si :

01

Salariés souhaitant faire **reconnaître leurs compétences.**

02

Valoriser votre expérience avec une certification officielle.

03

Transformer votre parcours en **diplôme reconnu** sur le marché.

04

Renforcer votre employabilité grâce à une certification.

Beaucoup de professionnels ont des années d'expérience mais aucun diplôme correspondant.

La VAE vous aide à :

Valoriser

Faire reconnaître votre expérience professionnelle.

Évaluer

Obtenir un diplôme ou un titre reconnu par l'État.

Évoluer

Accéder à de nouvelles opportunités ou évoluer dans votre carrière.

Sécuriser

Renforcer votre employabilité et votre crédibilité professionnelle.

L'accompagnement se déroule en **plusieurs étapes** :

1

Diagnostic personnalisé

Analyse de votre parcours et choix du diplôme adapté.

Constitution du dossier

Valorisation de votre expérience et rédaction structurée.

3

Préparation au jury

Mise en situation et préparation à l'oral.

Préparation au jury

Présentation de votre parcours et de vos compétences.

4

Notre Mission

Notre mission est de permettre à chacun de :

- faire reconnaître ses compétences
- accéder à la certification
- favoriser l'évolution professionnelle

La VAE est un levier d'égalité des chances.

Les financements

- Mon Compte Formation (CPF)
- France Travail
- Les Transitions Pro
- OPCO (via l'employeur)
- AGEFIPH (personnes en situation de handicap)
- FAF (pour les indépendants)
- Financement personnel

Nos Structures



Nous vous guidons à toutes les étapes. Prenez RDV !